

INCASABLES

Jacques Ladsous

ERES | « VST - Vie sociale et traitements »

2009/3 n° 103 | pages 5 à 6

ISSN 0396-8669

ISBN 9782749211589

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2009-3-page-5.htm>

Pour citer cet article :

Jacques Ladsous, « Incasables », *VST - Vie sociale et traitements* 2009/3 (n° 103),
p. 5-6.

DOI 10.3917/vst.103.0005

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Incasables

JACQUES LADSOUS

Il y a quelque temps que je suis taraudé par ce mot que je juge impossible. Comment imaginer qu'un être humain ne puisse trouver sur cette terre une case où se poser ? C'est faire comme s'il était mort, comme si nous l'avions condamné, à moins que cela ne justifie la prison à vie, comme la seule case où il puisse être mis hors d'état de nuire. Que ce mot soit prononcé par des éducateurs ou des dirigeants du social dont la mission est justement de reprendre constamment ce qui n'a pu encore se trouver, imaginant d'autres solutions à celles qui ont été déjà tentées sans succès, me paraît encore plus inadmissible ! Que certains d'entre nous déclarent forfait face à de jeunes gens ou de jeunes filles, je peux le comprendre : nous ne sommes pas des surhommes, et nous ne réussissons pas à franchir les obstacles à chaque parcours. Mais la faiblesse provisoire de quelques-uns peut-elle justifier le rejet et la condamnation sans appel de nous tous, pris collectivement, refusant de faire encore et toujours une tentative nouvelle ? Je ne le pense pas, ou alors c'est donner raison à ceux qui pensent que nos professions sociales se servent pas à grand-chose, et qu'il n'y a pas forcément lieu de les maintenir et les entretenir.

Lorsque ce terme a été employé une première fois, c'était dans une rencontre de

l'Association vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ), dans la perspective de chercher d'autres modes d'accueil, d'autres structures – le mot était alors moteur d'une recherche, et non d'un abandon. Il avait été prononcé pour signifier qu'il ne pouvait être toléré et il est bien possible que ce colloque auquel j'avais participé ait été à l'origine de certaines initiatives qui se sont appelées selon les cas : lieux d'accueil, lieux de vie, séjours de rupture, etc. Quelques-uns d'entre nous d'ailleurs, porteurs du refus de démissionner devant cette réalité, et autour de Pierre Gauthier, alors directeur de l'Action sociale, avaient obtenu qu'un statut officiel soit donné à ces lieux, ce qui leur a valu de trouver leur place dans la loi 2002.

Aujourd'hui, dans notre société devenue « sécuritaire », ce mot n'a plus la même signification et conduit à l'enfermement, à défaut de la peine de mort dont Robert Badinter a obtenu la suppression dans notre pays. Et si je parle de société, c'est pour dire à quel point le climat social actuel est différent de celui qui, après la Libération, a produit l'ordonnance de 45 dont la préoccupation éducative est majeure.

Or, il se trouve que mes activités de ces dernières semaines m'ont amené dans certains de ces lieux dits de vie, et m'ont

6

conduit à travailler avec quelques-uns de leurs dirigeants. Ces discussions ont permis un retour sur Fernand Deligny – un grand précurseur qui, entre autres intuitions, en avait eu deux remarquables.

La première, « La Grande Cordée », allait à l'encontre de l'idée d'enfermement. Puisque ces jeunes avaient souvent la bougeotte, pourquoi ne pas faciliter celle-ci, en leur proposant de faire un tour de France, à travers les auberges de jeunesse. L'accueil des « pères aub. » ou des « mères aub. » pouvait être sympathique et leur permettre des séjours à durée variable, et même le désir d'une stabilité progressive à un moment donné de leur périple. Incapables d'accepter une assignation à séjour, ils étaient amenés à la choisir eux-mêmes, au fur et à mesure de leurs rencontres.

La deuxième intuition était la recherche d'espaces restés suffisamment naturels pour permettre certaines manières de vivre que la société « normée » ne tolère pas – ce qui fut à l'origine de ces lieux de vie et d'accueil dont nous avons parlé.

Réfléchissant à ces deux intuitions, je me disais, et j'en ai fait part à mes interlocuteurs, que si l'on reprenait l'idée de la Grande Cordée, les auberges de jeunesse n'étant plus ce qu'elles étaient, on pourrait imaginer un tour de France des lieux de vie. Il suffirait que chacun de ces lieux réserve deux lits dans sa structure pour ces accueils itinérants, jusqu'au jour où le séjour deviendrait plus important, permettant l'intégration de l'« incasable » dans un endroit donné, au moment où il se serait senti dans la possibilité de trouver sa case.

Utopie ? Je ne crois pas. Peut-être faudrait-il tout de même que ces lieux fassent alliance, au lieu de se déchirer

parfois entre eux, comme on le constate souvent, apprenant à avoir confiance les uns dans les autres. C'est leur union, leur cohérence qui permettra un regard intéressé des pouvoirs publics, et particulièrement des conseils généraux. Qu'ils soient différents ces lieux, c'est leur richesse, à condition qu'ils acceptent ces différences et ne défendent pas leur formule contre celles des autres mais au milieu de celles des autres.

Peut-être faudrait-il aussi qu'ils évitent des expressions trop brutales telles que le mot « rupture » – rompre, c'est casser. Or il ne s'agit pas de casser, mais de prendre une distance pour respirer différemment, et retrouver ensuite une place au milieu des hommes. J'ai trouvé des termes comme : lieu de mouvance, de distanciation, séjour de dérivation, séjour de répit... Les mots sont importants par le poids qu'ils pèsent dans nos représentations. Laissons s'exercer notre imagination !

JACQUES LADSOUS